

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE (ASG)

Cette formation s'adresse aux aides-soignants, aides médico-psychologiques et auxiliaires de vie sociale exerçant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Elle met l'accent sur la compréhension des troubles du comportement, en recherchant leur sens, ainsi que sur la valorisation des compétences et des capacités résiduelles des personnes accompagnées. Une communication adaptée constitue également un axe prioritaire.

L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels d'acquérir les compétences définies dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gérontologie. Elle vise ainsi à leur fournir des outils favorisant un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les spécificités du vieillissement normal et pathologique
- Identifier les besoins et capacités restantes des personnes âgées dépendantes.
- Mettre en œuvre un accompagnement adapté favorisant confort et bien-être.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et assurer une continuité de prise en charge

PREREQUIS :

- Être titulaire du diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS), d'accompagnant éducatif et social (DEAES), ou anciennement aide médico-psychologique
- Être employé au sein d'une équipe spécialisée dans la prise en charge de personnes atteintes d'Alzheimer ou troubles apparentés

MODALITES D'ORGANISATION :

La formation se déroule en 140h en présentiel à CESAM FORMATION

Elle est structurée en 5 blocs de compétences

Finalité : Attestation de formation délivrée par CESAM Formation.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

1. Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.

Capacité à :

- Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur les troubles ou la maladie ;
- Écouter, conseiller, soutenir et guider l'aidant et l'accompagner dans le choix des attitudes les plus adéquates à tenir, l'adaptation de l'environnement et de la prise en charge ;
- Travailler en équipe pluri-professionnelle et en réseau ;
- Organiser son activité en fonction des autres intervenants et du contexte ;
- Utiliser les outils de suivi des indicateurs de santé et respecter les modalités de transmission des informations aux autres professionnels.

2. Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.

Capacité à :

- Tenir compte des rythmes et envies de la personne ;
- Aider la personne à préserver l'image de soi ;
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;
- Repérer les dimensions éducatives, affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien (notamment achats, entretien du linge, aménagement de l'espace, réalisation des repas, formalités administratives...);
- Établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne.

3. Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.

Capacité à :

- Instaurer une relation et l'adapter même en cas de déficit cognitif important ;
- Stimuler les capacités restantes par les activités spécifiques en fonction notamment de l'évaluation faite par d'autres professionnels ;
- Aider au maintien de l'identité ;
- Concevoir et mener des activités de groupe en structure ;
- Maintenir un contact avec le monde extérieur.

4. Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.

Capacité à :

- Surveiller les prises alimentaires, l'état d'hydratation, le poids, l'aspect des téguments, l'élimination, le sommeil ;
- Aider à l'observation médicamenteuse ;
- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie ;
- Identifier les signes de détresse et de douleur ;
- Identifier les risques liés à la situation de la personne ;
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter ;
- Surveiller et signaler l'apparition de modification du comportement en observant, analysant les circonstances de survenue, les facteurs favorisants.

5. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Capacité à :

- Effectuer une toilette en utilisant la technique la plus appropriée notamment en cas de refus de soins, de trouble du comportement ou de dépendance ;
- Assurer le confort du patient en utilisant les aides techniques nécessaires ;
- Mettre en place une approche spécifique lors de déambulation, agressivité, refus de soins, cris, visant à réduire ces troubles du comportement ;
- Aider la personne dans la prise des médicaments si c'est un acte de la vie quotidienne ;
- Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins ;
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.